

PROFESSIONNELS,
ENTREPRISES,
AUTRES PERSONNES MORALES



**Banque
de Tahiti**

TARIFS ET CONDITIONS EN VIGUEUR

Applicables au 1^{er} juin 2022

(pour l'ensemble des tarifs bancaires, merci de vous renseigner auprès
de votre agence Banque de Tahiti ou sur www.banque-tahiti.pf)

www.banque-tahiti.pf



2022



La Banque de Tahiti s'est engagée à vous aviser de toute évolution des produits et services liés à vos comptes. Cet engagement répond à notre souci de clarté vis-à-vis de nos clients, au sur-mesure que nous souhaitons vous apporter.

Outre les opérations décrites dans ce document, d'autres services sont disponibles. Renseignez-vous auprès de votre conseiller ou rendez-vous sur www.banque-tahiti.pf

SOMMAIRE

PAGE

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DES COMPTES	3
Ouverture, Transformation, Clôture	3
Relevé de compte	3
Tenue de compte	3
Service en agence	3
Achat et vente de billets	3
BANQUE À DISTANCE	4
VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT	4
Cartes	4
T.P.E.	5
Solutions SystemPay E-Commerce	7
Vérifone E-commerce	7
Virements	8
Prélèvements	10
Chèques	11
Portefeuille libre export	11
Portefeuille libre import	11
Portefeuille documentaire import	12
Portefeuille documentaire export	12
Crédit documentaire import	12
Crédit documentaire export	13
Portefeuille local	13
Engagement par signatures	13
Lettre de crédit Stand-by	14
Cession Dailly	14
IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS	14
Commission d'intervention	14
Opérations particulières	14
Incidents de paiement	14
DÉCOUVERTS ET CRÉDITS	15
Crédit amortissable	15
Crédit d'exploitation	15
Prestations diverses	15
Services annexes	15
ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS	16
Epargne bancaire	16
Placements financiers	16
Droits de garde	17
ASSURANCE ET PRÉVOYANCE	17
SERVICES ET FRAIS DIVERS	17
Change	17
Règlement d'un compte de succession	17
Frais de location coffre-fort	17
Ramassage et transport de fonds	17
Récupération des frais de télécopie - expédition	17
Envois divers par prestataire extérieur	17
Frais de recherche de documents	18
Frais de recherches et photocopies	18
DATE DE VALEUR APPLIQUÉE AU COMPTE	18
RÉSOUTRE UN LITIGE	19
GLOSSAIRE	20

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DES COMPTES	F CFP TTC
OUVERTURE, TRANSFORMATION, CLOTURE	
Ouverture de compte ordinaire	GRATUIT
Ouverture de compte sur livret	GRATUIT
Frais de clôture de compte	GRATUIT
Transfert de compte dans une autre agence Banque de Tahiti	GRATUIT
Ouverture de compte à terme en F CFP	GRATUIT
Ouverture de compte à terme en devises	GRATUIT
RELEVÉ DE COMPTE	
Délivrance d'un Relevé d'Identité Bancaire (RIB, IBAN)	GRATUIT
Relevé édité sur distributeur automatique	GRATUIT
Relevé de compte mensuel	GRATUIT
Relevé journalier (par mois)	4 014 Soit 48 168 F CFP / an
Relevé hebdomadaire (par mois)	3 239 Soit 38 868 F CFP / an
Relevé bi-mensuel (par mois)	2 934 Soit 35 208 F CFP / an
Relevé décadaire à l'arrêté (par mois)	2 934 Soit 35 208 F CFP / an
Relevés de compte par fax ou tout autre moyen destination étranger (maxi 3 pages)	9 332
Relevés de compte nécessitant recherche aux archives (par mois recherché)	Voir la rubrique FRAIS DE RECHERCHES DE DOCUMENTS ET PHOTOCOPIES
Commission d'édition de relevé ou d'extrait de compte en agence (avec ou sans photocopie)	3 877
Relevé journalier par SWIFT (par mois)	6 213
TENUE DE COMPTE	
Tenue de compte (par mois)	1 130 Soit 13 560 F CFP / an
Tenue de compte en devises (par trimestre)	3 408 Soit 13 632 F CFP / an
Tenue de compte (Correspondant Loto / Banque) (par mois)	10 139 Soit 121 668 F CFP / an
Commission de mouvement	0,2 %
Minimum de facturation par mois	1 050
SERVICES EN AGENCE	
Versement d'espèces au guichet ou dans l'espace libre service	GRATUIT
Remise de chèque(s) au guichet ou dans l'espace libre service	GRATUIT
Commission pour autorisation de dépassement sur opération guichet	2 570
Délivrance carte tempo	754
Commission de retrait d'espèces avec chéquier dans l'agence qui tient le compte	GRATUIT
Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque ni carte (dans l'agence qui tient le compte). Commande d'espèces à réaliser 48h à l'avance	GRATUIT
Commission de retrait d'espèces en agence avec ou sans émission de chèque hors agence de domiciliation	879
Commission de retrait d'espèces sur compte sur livret sans compte à vue dans l'agence qui tient le compte	GRATUIT
Commission de retrait d'espèces sur compte sur livret sans compte à vue hors agence de domiciliation	323
ACHAT ET VENTE DE BILLETS	
BILLETS DE BANQUE	
Achat et vente d'Euros à des clients sur Compte en F CFP	GRATUIT
Achat et vente de devises à des clients sur Compte en F CFP - Frais de manipulation	865
Achat de devises / Euros à des clients sur Compte en Euro	GRATUIT
Vente de devises / Euros à des clients sur Compte en Euro	2,00%
Minimum	1 939

Achat de devises / Euros à des clients sur Compte en Devises - Frais de manipulation	865
Vente de devises / Euros à des clients sur Compte en Devises	2,00%
Minimum	1 939
Frais de manipulation	865
Achat d'Euros à un non-client - Change manuel	789
Achat de devises à un non-client	
Frais de manipulation	865
Change manuel	789
Commission d'annulation commande de billets (devises et F CFP) au-delà de 48h00	3 144
Commission F CFP - devise non retirée au bout de 72h00	0,50%
Minimum	6 263

BANQUE A DISTANCE (Internet, Téléphone fixe, Téléphone mobile, SMS, etc...)

FCFP TTC

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.)
Abonnement TIARE PHONE

Abonnement TIARE PHONE (Hors coût de votre opérateur)	GRATUIT
---	---------

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.) -
Abonnement site Internet TIARE NET (Hors coût du fournisseur d'accès à Internet)

Forfait 1	GRATUIT
Forfait 2 (par mois)	461 Soit 5 532 F CFP / an

Forfait 1 comprend la possibilité de consulter la synthèse des comptes, Usagers, Historique des comptes, Recherche d'opérations, Historique de l'encours, Solde disponible, Impression RIB, Virement compte Banque de Tahiti à compte Banque de Tahiti d'une même personne, e-relevé.

Forfait 2 comprend le forfait 1 et la possibilité d'effectuer les opérations suivantes - Ordre de virement : Virement compte Banque de Tahiti d'une personne à compte Banque de Tahiti d'un tiers, Virement FCFP (en Polynésie française), Virement FCFP / EURO (Hors Polynésie française), Ajout de destinataire (RIB), Virement multi-bénéficiaires, e-relevé et Virement international ou Transfert (Hors Polynésie française).*

*Les virements et transferts à l'international entraînent des frais libellés en page 8 dans la rubrique Transfert de fonds/
Virement International

Vente d'un Digipass	8 816
Ré-édition des codes d'accès Internet	2 197

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.) -
Télétransmissions sécurisées

Abonnement EBICS	61 410
Abonnement EBICS PEARL	
Client Mono-compte	9 396
Client Multi-comptes	14 095
+ mandat par filiale	4 640
3SKEY PRO	11 354
Génération des fichiers PEARL	9 967
Logiciel Client EBICS	A la charge du client
Intervention à distance	2 347
Groupe de Signataires conjoints obligatoires	
Forfait EDI - Service d'envoi de fichier	
Commission (par mois)	1 769
Intervention sur site	10 116
Intervention à distance	2 347
Forfait WebEDI - Service d'envoi de fichier	
Commission (par mois)	3 016
Intervention sur site	10 116
Intervention à distance	2 347

Forfait WebEDI permet la saisie, le transfert et la confirmation de toutes vos opérations EDI

VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

FCFP TTC

CARTES

COTISATIONS ANNUELLES

Cotisation carte VISA BUSINESS CLASSIC (à débit immédiat) - cotisation annuelle	7 683
Cotisation carte VISA BUSINESS CLASSIC (à débit différé) - cotisation annuelle	7 474

Cotisation carte VISA BUSINESS GOLD (à débit différé) - cotisation annuelle	22 645
Cotisation annuelle à partir de la 2 ^{ème} carte VISA BUSINESS sur même compte et même type de carte	50% de la cotisation annuelle de la 1 ^{ère} Carte VISA BUSINESS
RELÈVEMENT DU PLAFOND EN PAIEMENT	
Relèvement du plafond en Paiement carte VISA BUSINESS CLASSIC ou GOLD (à débit différé)	21 344
Relèvement du plafond en Paiement carte VISA BUSINESS CLASSIC (à débit immédiat) jusqu'à 5 028 Euros	7 991
Relèvement du plafond en Paiement carte VISA BUSINESS CLASSIC (à débit immédiat) jusqu'à 7 550 Euros	16 135
Relèvement du plafond de retrait des cartes Visa Business Classic et Gold (débit immédiat et différé) jusqu'à 400 000 F CFP TTC par jour	7 991
OPÉRATION SUR CARTE VISA	
Résiliation du contrat CARTE VISA	3 594
Reconfection ou réinitialisation carte Visa (suite opposition ou 3 codes faux chez le commerçant hors nouvelle cotisation annuelle)	3 594
Demande de code secret CARTE VISA	3 905
Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets (cas d'un retrait à un distributeur automatique de la banque)	GRATUIT
Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets (cas d'un retrait à un distributeur d'une banque confrère en Polynésie Française)	123
Retrait et/ou Paiement par carte dans un pays non membre de l'union européenne (par opération) - Commission variable	2,80%
Maximum pour les paiements par carte en devises (hors EURO) dans un pays non membre de l'union européenne (par opération)	784
Retrait au distributeur automatique de billets en devises (hors EURO) dans un pays non membre de l'union européenne (par opération) - Commission fixe en sus de la commission variable	784
Retrait GUICHET dans le monde hors Polynésie française (par opération) - Commission fixe en sus de la commission variable	784
AUTRES SERVICES SUR CARTES	
Frais de réexpédition CARTE VISA en lettre recommandée avec Accusé de réception	
Polynésie française	1 838
Hors Polynésie française	2 277
Frais de gardiennage d'une carte VISA : 2 mois	3 860
Frais de destruction de carte bancaire Banque de Tahiti post-gardiennage (par carte bancaire)	3 860
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque en cas de perte, vol, fraude	2 304
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque en cas d'utilisation abusive par le client rendant le compte débiteur	8 790
Frais de recherches de documents sur paiement contesté (par transaction si demande non fondée)	9 636
Frais pour restitution de la carte après une capture dans un distributeur Banque de Tahiti en Polynésie française	1 396
Frais pour restitution de la carte après une capture dans un distributeur confrère en Polynésie française	2 788
Frais pour restitution de la carte après une capture dans un distributeur hors de la Polynésie française	5 578
Commission d'extraction de carte et/ou code en urgence	4 818
TERMINAL DE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE - T.P.E	
COMMISSION PAR OPÉRATION	
Conditions sur opérations paiement électronique (C.B. et/ou carte privative) – Taux de commission par opération	2,5 %
LOCATION ÉQUIPEMENT	
Location TPE IP Fixe VX520C (dans lequel la fonctionnalité "SANS CONTACT" est incluse) - Mensuelle	5 233
Location TPE IP Fixe VX520C (dans lequel la fonctionnalité "SANS CONTACT" est incluse) - Tarification courte durée hebdomadaire (maximum 2 semaines)	2 907
Location TPE VX675 WIFI + Base chargeur (dans lequel la fonctionnalité "SANS CONTACT" est incluse) - Mensuelle	5 465

Location TPE VX675 WIFI + Base chargeur (dans lequel la fonctionnalité "SANS CONTACT" est incluse) - Tarification courte durée hebdomadaire (maximum 2 semaines)	3 488
Location TPE VX675 3G + Base Com (dans lequel la fonctionnalité "SANS CONTACT" est incluse) - carte SIM, abonnement inclus - Mensuelle	6 395
Location TPE VX675 3G + Base Com (dans lequel la fonctionnalité "SANS CONTACT" est incluse)- carte SIM, abonnement inclus - Tarification courte durée hebdomadaire (maximum 2 semaines)	4 361
Location Pinpad - Mensuelle	1 163
Location Pinpad - Tarification courte durée hebdomadaire (maximum 2 semaines)	437
Option supplémentaire : P3F	
- Ouverture de service	4 163
- Abonnement mensuel	2 221
- Frais de dossier accepté	100
- Frais de dossier refusé	27
Option supplémentaire : VAD TPE (Mensuelle)	718
Option supplémentaire : VAD TPE (Tarification courte durée hebdomadaire (maximum 2 semaines)	270
Option supplémentaire : PLBS	GRATUIT
Option American Express - Mensuelle	233
Option American Express - Tarification courte durée hebdomadaire (maximum 2 semaines)	73
Option JCB - UPI (Mensuelle)	320
Option JCB - UPI (Tarification courte durée hebdomadaire (maximum 2 semaines)	109
Maintenance de base incluse soit: - Mise en service : formation et installation - Assistance téléphonique - Déplacement d'un technicien - Échange express en cas de panne du TPE - Mises à jour des logiciels - Mises à jour réglementaires	GRATUIT
Caution TPE (dans le cadre de la location mensuelle)	2 mois de loyer HT
Caution TPE (dans le cadre de la location courte durée)	30 600
Location Lecteur de chèque - Mensuelle	2 907
Location Lecteur de chèque - Tarification courte durée hebdomadaire (maximum 2 semaines)	1 091
Caution Lecteur de chèque (dans le cadre de la location mensuelle)	2 mois de loyer HT
Caution Lecteur de chèque (dans le cadre de la location courte durée)	30 600
Option Diners-Discover - Mensuelle	228
Option Diners-Discover - Tarification courte durée hebdomadaire (maximum 2 semaines)	72
FRAIS D'ACCÈS	
Frais d'accès TPE (dans le cadre de la location mensuelle)	11 628
Frais d'accès TPE (dans le cadre de la location courte durée)	5 814
Frais d'accès TPE suivant	3 488
Frais d'accès TPE + périphérique (dans le cadre de la location mensuelle)	11 628
Frais d'accès TPE + périphérique (dans le cadre de la location courte durée)	5 814
Frais d'accès périphérique (dans le cadre de la location mensuelle)	1 744
Frais d'accès périphérique (dans le cadre de la location courte durée)	1 744
Frais d'accès Internet	Selon opérateur et choix TPE
RELEVÉ TPE	
Abonnement au service	GRATUIT
Redevance par N° Tahiti quel que soit le nombre de TPE ou de site	GRATUIT
Relevé journalier TPE (par mois)	3 800
SERVICE ÉDICHÈQUE	
Abonnement annuel Vérifiance	7 558
Consultation FNCI	30
MAINTENANCE HORS MAINTENANCE DE BASE	
Déplacement	
Papeete	2 609

Arue Pirae Faa'a	3 915
Autres communes de Papeete et îles	6 524
La maintenance SALON / FOIRES comprend une assistance durant toute la durée et aux horaires du salon / foire déterminé(e) - Assistance téléphonique - Intervention sur place - Ligne téléphonique spécifique - Échange express	Inclus dans le prix de la location en cas d'utilisation pendant un salon / foire
La maintenance PRESTIGE (dans le cadre d'une location TPE mensuelle) comprend : - Extension du contrat de maintenance couvrant les dommages éventuels causés au TPE - Extension des horaires de maintenance - Ligne téléphonique spécifique - 1 TPE de dépannage directement chez le commerçant	2 609
La maintenance PRESTIGE (dans le cadre d'une location TPE courte durée) comprend : - Extension du contrat de maintenance couvrant les dommages éventuels causés au TPE - Extension des horaires de maintenance - Ligne téléphonique spécifique - 1 TPE de dépannage directement chez le commerçant	979
DIVERS	
Reconfection Carte de domiciliation	1 778
Réinitialisation logiciel	5 931
CONSOMMABLES	
Rouleau agréé papier thermique (dim: 57 x 40 x 12mm) - 19 mètres (TPE)	264
Encre édicthèque	3 260
Câble réseau RJ45 Longueur 2m	1 769
Batterie Lithium pour TPE 3G et WIFI	5 906
Cordon de liaison TPE / Caisse	2 304
Chargeur de voiture allume-cigare (VX675)	5 761
Chargeur pour TPE 3G et WIFI	2 923
Tête magnétique pour ELC	13 703
ACCESSOIRES (EN CAS DE DOMMAGE(S) PAR LE COMMERCANT)	
Base Socle BASV26520 (Base chargeur seule pour Verifone Vx675 - sans alim)	7 115
Base Socle BASV26532 (Base Communicante (modèle Ethernet - RTC) avec 1 port RS232 et 1 port USBA pour Verifone Vx675 - sans alim, ni cordon)	17 917
TPE (EN CAS DE DOMMAGE(S) PAR LE COMMERCANT)	41 417
AUTRES TARIFICATIONS TPE	
Frais de réclamation commerçant (régularisation effectuée auprès de l'OSB)	9 512
Clôture du contrat commerçant	2 877
Frais traitement diverses anomalies locales	9 512
Frais pour traitement manuel par facturette commerçant	2 831
Relevé d'écriture sur terminal (par date de relevé)	2 122
PORTAIL DE SUPERVISION	
Abonnement au service	1 009
E-COMMERCE	
SOLUTIONS SYSTEMPAY - E-COMMERCE	
SP+ PRO	
Frais de mise en service (versement unique)	20 520
Abonnement mensuel	2 850
Commission par transaction	20
JE PAIE EN LIGNE (JPEL)	
Frais de mise en service (versement unique)	20 520
Abonnement mensuel	1 140
Commission par transaction	20
Verifone E-Commerce ESSENTIEL et Verifone E-Commerce MAIL	
Frais de mise en service (versement unique)	23 258
Abonnement mensuel	2 337
Commission par transaction	SE RENSEIGNER AUPRÈS DE VOTRE CHARGÉ

Taux de commissionnement bancaire (sur Chiffre d'Affaires cumulé sur 1 mois sur le site Verifone E-Commerce Essentiel ou Mail) :	
- Si Chiffre d'Affaires (CA) mensuel : 0 < CA < 399 999 FCFP	2 %
- Si Chiffre d'Affaires (CA) mensuel : 400 000 FCFP < CA < 4 000 000 FCFP	1 %
- Si Chiffre d'Affaires (CA) mensuel : CA > 4 000 000 FCFP	0,5 %
Verifone E-Commerce FLEXIBLE	
Frais de mise en service (one shot)	46 749
Abonnement mensuel	4 674
Commission par transaction	SE RENSEIGNER AUPRÈS DE VOTRE CHARGÉ
Taux de commissionnement bancaire (sur Chiffre d'Affaires cumulé sur 1 mois sur le site Verifone E-Commerce Flexible) :	
- Si Chiffre d'Affaires (CA) mensuel : 0 < CA < 399 999 FCFP	2,5 %
- Si Chiffre d'Affaires (CA) mensuel : 400 000 FCFP < CA < 4 000 000 FCFP	1,5 %
- Si Chiffre d'Affaires (CA) mensuel : CA > 4 000 000 FCFP	1 %
AUTRES TARIFICATIONS VERIFONE E-COMMERCE	
Paieement n fois (par mois)	1 169
PAYPAL (par mois)	238
VIREMENTS	
VIREMENT SEPA	
ÉMISSION D'UN VIREMENT SEPA	
VIREMENTS OCCASIONNELS	
Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel) Émission d'un virement SEPA occasionnel (par Internet Tiare Net), annulation et modification (y compris sur un virement créé initialement en agence) vers la France métropolitaine et la communauté d'outre mer du Pacifique (Nouvelle-Calédonie et Wallis et Futuna)	GRATUIT
Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel) Émission de tout virement SEPA occasionnel (Manuel en agence)	0,265 %
avec Minimum	2 078
avec Maximum	20 201
Frais de télétransmission	3 973
VIREMENTS PERMANENTS	
Émission d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA permanent) vers la France métropolitaine et la communauté d'outre mer du Pacifique (Nouvelle-Calédonie et Wallis et Futuna) par internet Tiare Net - Frais de mise en place prélevé au 1er transfert	GRATUIT
Émission d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA permanent) vers la France métropolitaine et la communauté d'outre mer du Pacifique (Nouvelle-Calédonie et Wallis et Futuna) Manuel en Agence - Frais de mise en place prélevé au 1er transfert	3 291
Virement (cas d'un virement SEPA permanent) Émission de tout virement SEPA Permanent (Manuel en agence)	0,265 %
avec Minimum	2 078
avec Maximum	20 201
Frais de télétransmission	3 973
Virement (cas d'un virement SEPA permanent) Émission de tout virement SEPA Permanent (par Internet Tiare Net)	GRATUIT
Frais sur virement SEPA permanent - Frais de gestion annuelle (uniquement sur les transferts et virements supérieurs à 1 an)	3 116
Modification ou Annulation de l'émission d'un virement SEPA permanent vers la France métropolitaine et la communauté d'outre mer du Pacifique (Nouvelle-Calédonie et Wallis et Futuna) par internet Tiare Net (y compris sur un virement créé initialement en agence)	GRATUIT
DIVERS	
Commission d'annulation sur une opération compensée à tort (par opération annulée)	4 007
Frais de recherches de documents / relance suite aux opérations de transfert	Voir la rubrique FRAIS DE RECHERCHES DE DOCUMENTS ET PHOTOCOPIES
Révocation d'opération de l'émission d'un virement SEPA (par opération)	320
Frais par virement occasionnel incomplet, sur ordre national	593

Frais de rejet d'un virement SEPA (occasionnel ou permanent) pour défaut de provision	
Si <20 EUR	500
Si >20EUR	2 386
VIREMENT LOCAL	
VIREMENT OCCASIONNEL	
VIREMENT VERS UN COMPTE BANQUE DE TAHITI	
Frais par virement occasionnel entre comptes Banque de Tahiti (Manuel en Agence)	148
Frais par virement occasionnel entre comptes Banque de Tahiti (Tiare Net)	GRATUIT
VIREMENT VERS UN AUTRE ÉTABLISSEMENT BANCAIRE LOCAL	
Frais par virement occasionnel vers un autre établissement bancaire sur place en F CFP (ordre initié en agence)	506
Frais par virement occasionnel vers un autre établissement bancaire local sur place en F CFP (ordre passé par TIARE NET)	GRATUIT
VIREMENT PERMANENT	
Virement Permanent en Agence	
Frais de mise en place d'un virement permanent	3 226
Frais par virement permanent à date anniversaire prélevé 1 fois par an (uniquement sur les virements supérieurs à 1 an) en agence	3 226
Modification virement permanent en agence	GRATUIT
Annulation du dossier pour virement permanent en agence	GRATUIT
Virement Permanent par Tiare Net	
Création du dossier pour virement permanent par TIARE NET	GRATUIT
Modification du dossier pour virement permanent par TIARE NET (y compris sur un virement créé initialement en agence)	GRATUIT
Annulation du dossier pour virement permanent par TIARE NET (y compris sur un virement créé initialement en agence)	GRATUIT
Frais de gestion annuelle (par TIARE NET) des virements permanents BT/BT	2 602
Frais de gestion annuelle (par TIARE NET) des virements permanents local (confrères)	2 602
VIREMENT MULTI BÉNÉFICIAIRES	
Virement multi bénéficiaires sur place	
Frais sur virement multi bénéficiaires (sur place et par lot de 50)	2 816
Virement multi bénéficiaires : erreur sur le bordereau - commission par erreur	786
Révocation d'opération de virements (par opération)	334
MANDAT POSTAL	
Mandat postal (par opération) <i>Info : Pour tout retrait par mandat postal, une tarification est appliquée selon les tarifs mentionnés par l'OPT</i>	380
Commission de traitement de mandat postal reçu	500
DIVERS	
Frais par virement occasionnel incomplet, sur ordre local	620
Frais de non-exécution de virement occasionnel ou permanent pour défaut de provision lorsque le montant de l'opération est < à 2386 F CFP	500
Frais de non-exécution de virement occasionnel ou permanent pour défaut de provision lorsque le montant de l'opération est > à 2386 F CFP	2 386
Commission sur Virement en date de valeur compensée	3 669
TRANSFERT DE FONDS / VIREMENT INTERNATIONAL	
Opération initiée localement	
Émission d'un virement non SEPA - Commission de Transfert et Virement en devises hors zone SEPA	0,265%
Minimum de facturation	1 989
Maximum de facturation	19 335
Émission d'un chèque de banque non négociable à l'étranger	2 316
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur (vol ou perte - sur chèque non négociable à l'étranger)	7 354
Frais d'annulation de chèque non négociable à l'étranger	1 609

Émission d'un virement non SEPA - Commission de Transfert et Virement permanent en devises hors zone SEPA	
Frais de mise en place prélevé à la 1 ^{ère} émission	3 493
Frais à date anniversaire-prélevé une fois par an (uniquement sur le transfert et sur l'émission de virement non SEPA supérieur à 1 an)	3 493
Annulation d'un transfert ou d'un virement non SEPA permanent en devises	1 621
Modification d'un transfert ou d'un virement non SEPA permanent en devises	2 149
Frais de port	1 404
Frais de " SWIFT " toutes destinations	3 803
Frais par virement occasionnel incomplet, sur ordre international	593
OPÉRATION REÇUE DES CORRESPONDANTS	
Rapatriements, (Transferts reçus et tirages) (Euros / F CFP)	
Bénéficiaire client Banque de Tahiti	763
Bénéficiaire client d'un confrère	0,25%
Minimum de facturation	2 963
Maximum de facturation	14 807
Rapatriements, (Transferts reçus et tirages) (en devises)	
Bénéficiaire client Banque de Tahiti en F CFP ou dans la devise	763
Bénéficiaire client d'un confrère	0,25%
Minimum de facturation	2 963
Frais d'opposition chèque(s) en euro ou en devises par l'émetteur : frais ouverture de dossier	7 317
Tirages en devises payables dans une banque de la place (présentation hors compensation) :	
Commission (perçue si > 600 F CFP)	0,25%
Révocation d'opération de virements (par opération)	320
Table des marchés	
Commission d'ouverture de dossier de change à terme flexible	6 545
Modification échéance opération à terme	3 403
PRÉLÈVEMENTS	
Demande de création d'un Numéro National Emetteur et/ou d'un identifiant SEPA (ICS)	7 416
PRÉLÈVEMENT SEPA	
PAIEMENT D'UN PRÉLÈVEMENT SEPA	
Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)	1 823
Retrait du consentement sur une autorisation donnée	3 202
Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)	GRATUIT
Opposition du paiement d'un prélèvement SEPA	GRATUIT
Frais de gestion annuelle d'un prélèvement	1 832
Frais de recherche de documents et de preuve (contestation d'une opération non autorisée qui s'avère injustifiée)	Voir la rubrique FRAIS DE RECHERCHES DE DOCUMENTS ET PHOTOCOPIES
Remboursement après débit suite contestation pour opération non autorisée	GRATUIT
Restriction sur Paiement d'un prélèvement SEPA (montant et/ou périodicité)	2 208
Autorisation limitée au Paiement d'un prélèvement SEPA initié par un ou plusieurs créanciers donnés (liste blanche)	2 208
Blocage de Paiement d'un prélèvement SEPA	2 208
Blocage de Paiement d'un prélèvement SEPA initié par un ou plusieurs créanciers désignés	2 208
PRÉLÈVEMENT LOCAL	
Frais par paiement d'un prélèvement - Toute domiciliation de quittance pour constitution du dossier (annuel)	1 545
Annulation	3 240
Modification sur prélèvement	3 354
Frais de gestion annuelle d'un prélèvement	1 545
Révocation d'opération de prélèvement (par opération)	320

CHÈQUES	
Délivrance du chéquier	GRATUIT
Frais d'envoi de chéquier en recommandé :	
* Polynésie française	1 847
* Hors Polynésie française	2 217
Frais d'émission d'un chèque de banque sur place	3 379
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur (Vol ou Perte - pour chèque émis) - par opération	7 317
Frais d'opposition chéquier(s) par l'émetteur (Vol ou Perte - pour chèque émis) - par opération	7 317
Services divers :	
Frais pour remise de chèque(s) erronée (par remise)	356
Certificat de chèque - chèques certifiés	3 396
Frais de destruction de chéquier (par chéquier)	4 045
PORTFEUILLE LIBRE EXPORT (Commission prélevée par la Banque payante)	
ESCOMPTE DE CHÈQUE EN EURO / F CFP/ DEVICES	
Paiement d'un chèque - Escompte de chèques en EURO / F CFP - Commission	1,00%
Minimum de facturation	3 859
+ frais de port	1 404
Paiement d'un chèque - Escompte de chèques en devises :	1,00%
Minimum de facturation (par remise)	3 859
+ frais de port	1 404
PAIEMENT D'UN CHÈQUE - ENCAISSEMENT DE CHEQUE	
Commission de Paiement d'un chèque - Encaissement par chèque (en devises, F CFP ou euros)	2 546
+ frais de port (par destination)	1 404
PORTFEUILLE LIBRE IMPORT	
EFFETS A L'ACCEPTATION AVEC OU SANS RETOUR	
Commission d'acceptation	0,25%
Minimum de facturation	3 552
* Frais de port	1 404
* Frais de " SWIFT " toutes destinations	3 803
Avis au cédant	2 546
Paiement d'un chèque - Chèques encaissés par une banque hors du territoire en Euro ou en F CFP	0,25%
Minimum de facturation	2 315
* Frais de port	1 404
* Frais de " SWIFT " toutes destinations	3 803
EFFETS A L'ENCAISSEMENT	
Commission d'encaissement	0,25%
Minimum de facturation	3 552
Commission de transfert (même conditions que transfert de devises hors Métropole)	0,25%
* Frais de port	1 404
* Avis du cédant	2 546
L C R / TÉLÉTRANSMISSION	
Règlement	0,25%
Minimum de facturation	3 552
Demande d'accord de paiement + Frais de Fax	3 087
Relance par téléphone	4 631
Commission d'intervention sur retour LCR impayé	5 404
Frais annexes (à la charge du cédant si le tiré est insolvable) :	
* Refus d'acceptation	3 552
* Commission d'intervention sur retour LCR impayé	5 404
* Frais de relance	3 552
* Effet à proroger	3 552
* Avis de sort	3 552

* Protêt (+frais réels)	4 864
+ frais de port	1 404
PORTEFEUILLE DOCUMENTAIRE IMPORT	
REMISES DOCUMENTAIRES A L'ACCEPTATION (AVEC OU SANS RETOUR)	
Commission d'acceptation	0,25%
Minimum de facturation	3 552
Avis au cédant	3 552
Frais de relance	3 552
Frais de port	1 404
Frais de SWIFT	3 803
REMISES DOCUMENTAIRES A L'ENCAISSEMENT	
Commission d'encaissement	0,25%
Minimum de facturation	3 552
Commission de modification	3 447
Commission de transfert (mêmes conditions ordres de paiement)	
* Avis au cédant	3 552
* Frais de port	1 404
* Frais de SWIFT	3 803
Frais annexes :	
* Refus d'acceptation	3 552
* Commission d'intervention sur retour d'impayé de remise documentaire	4 864
* Frais de relance	3 552
* Effet à proroger	3 552
* Avis de sort	3 552
* Avis au cédant	3 552
* Protêt (+frais réels)	4 864
+ dans tous les cas : frais de port	1 404
Commission «annulation d'un dossier si non utilisation»	6 771
TIARE IMPORT : Document contre Paiement/Document contre Acceptation (DP/DA)	
Billet à ordre émis dans le cadre de l'offre TIARE IMPORT	3 383
PORTEFEUILLE DOCUMENTAIRE EXPORT	
REMISES DOCUMENTAIRES A L'ENCAISSEMENT	
Commission d'intervention	3 240
Commission d'encaissement	0,35%
Minimum de facturation	2 625
Commission de modification	3 447
Frais de port (à l'exclusion de DHL, FEDEX ou tout autre prestataire)	2 590
CRÉDIT DOCUMENTAIRE IMPORT	
Commission d'ouverture (par trimestre indivisible)	0,38%
Minimum de facturation	9 726
Frais de SWIFT	10 088
Commission d'acceptation (par trimestre indivisible)	0,50%
Minimum de facturation	9 726
Commissions de modification :	
Modification de montant ou de durée (par trimestre indivisible)	0,38%
Minimum de facturation	9 726
Autres modifications	9 726
Frais d'annulation de dossier	9 726
Commission d'utilisation	0,25%
Minimum de facturation	9 726
Frais de port	1 404
Frais de " SWIFT " modification pour toutes destinations (Professionnels, Entreprises, Autres Personnes morales)	10 290
Commission de transfert	0,25%

Minimum de facturation	9 652
Commission sur réserves et anomalies / par anomalie	22 413
CRÉDIT DOCUMENTAIRE EXPORT	
FRAIS GLOBALISÉS À LA CHARGE DU DONNEUR D'ORDRE	
Commission de notification	0,225%
Minimum de facturation	9 263
Commission de confirmation (par trimestre indivisible)	0,35%
Minimum de facturation	9 263
Commission d'utilisation	0,25%
Minimum de facturation	9 263
COMMISSION DE MODIFICATION	
Modification de montant ou de durée	0,35%
Minimum de facturation	9 263
Autres modifications	9 263
Commission d'acceptation	0,35%
Minimum de facturation	9 263
Commission d'annulation	9 263
Frais de port	1 404
Frais de " SWIFT "	3 803
PORTEFEUILLE LOCAL (F CFP)	
ESCOMPTE D'EFFETS - AUTRES FRAIS (PAR EFFET)	
Commission de bordereau (à charge du cédant sauf instructions contraires)	1 929
Commission d'acceptation	2 934
Demande de prorogation	3 240
Frais de réclamation / Retour cédant	5 404
Commission d'intervention sur retour impayé d'effet escompté (à la charge du cédant)	5 404
Protêt	4 864
Frais de port	1 404
Remise à l'encaissement (par effet)	1 621
Commission effet non ribé	1 232
Commission changement de domiciliation	3 859
Commission d'endos manquant	1,00%
Minimum	2 199
Modification ou annulation	6 353
ENGAGEMENT PAR SIGNATURES	
Cautions de marchés	2,00%
Minimum de facturation (par trimestre indivisible)	5 110
Commission d'émission de la garantie à première demande	2% du montant global avec un minimum fixe de 8 000 F CFP
Commission de réalisation de la garantie à première demande	0,35% du montant global avec un minimum fixe de 8 000 F CFP
Commission d'émission de caution	5 237
Cautions en douane	2,00%
Minimum de facturation (par trimestre indivisible)* <i>* applicable pour cautions d'admission temporaire, pour exportation temporaire, pour soumission en douane, pour obligation cautionnée en douane</i>	4 942
Minimum de facturation (par année indivisible)** <i>** applicable pour cautions pour entrepôt fictif, pour un entrepôt spécial, pour crédit d'enlèvement, pour libre circulation de conteneurs, fiscale d'alcools et vins, pour règlement des travaux supplémentaires.</i>	19 761
Commission d'acceptation par traite de douane	2 031
Autres cautions et avals	2,00%
Minimum de facturation (par trimestre indivisible)	8 656
Frais de dossier si caution < 1 000 000 F CFP	5 411

	SELON COMPLEXITÉ DE L'ACTE, CONSULTER VOTRE CONSEILLER COMMERCIAL
Frais de dossier si caution > 1 000 000 F CFP	
Minimum	10 935
Commission de non utilisation sur engagements par signature	0,50%
Commission de non utilisation d'autorisation de DAV ou de ligne de trésorerie	0,90%
LETTRE DE GARANTIE POUR DOCUMENTS MANQUANTS :	
* Provisonnée à 100 %	4 788
* Non provisionnée (par an)	2,00%
Minimum de facturation (par trimestre)	10 384
LETTRE DE CRÉDIT STAND-BY	
Frais de dossier lettre de crédit stand by	14 790
Commission d'ouverture (par trimestre indivisible)	0,375%
Minimum de facturation	9 726
Commission d'engagement par an	2,00%
Minimum de facturation	9 726
Commission d'utilisation (par trimestre indivisible)	0,25%
Minimum de facturation	9 726
Commission de non utilisation / annulation	9 726
Attestation - Solvabilité/Notoriété pour soumission marchés publics	4 942
CESSION DAILLY	
A la signature de la convention	9 730
Par bordereau	4 322
Commission de Notification	2 845
Commission de Prorogation	5 339
Commission sur édition d'un relevé DAILLY	2 824
Commission d'intervention sur DAILLY impayés	6 545
IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS	
FCFP TTC	
COMMISSION D'INTERVENTION POUR FONCTIONNEMENT ANORMAL DU COMPTE (PAR OPÉRATION)	
Somme perçue par la Banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité du fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier par opération	1 588
OPÉRATIONS PARTICULIÈRES	
Commission pour frais de gestion de retour NPAI (N'Habite Plus à l'Adresse Indiquée) et tout autre motif de retour	2 462
Frais par avis à tiers détenteur	20 925
Frais par saisie-attribution (Saisie arrêt)	20 925
Frais pour opposition administrative (Saisie pénale)	20 925
Commission d'annulation sur une opération compensée à tort - AOCT (par opération annulée)	4 007
Commission d'intervention sur retour LCR impayé	5 404
Lettre de mise en demeure	4 584
Commission sur anomalie de dépôt d'espèces	423
Prise en charge de dossier pré-contentieux	31 164
Prise en charge de dossier contentieux	62 326
Frais d'envoi de courrier en recommandé (simple ou avec accusé de réception)	798
Commission sur relance de mise à jour du Dossier Réglementaire Client (DRC)	1 900
INCIDENTS DE PAIEMENT	
REJET DE CHÈQUE	
Forfait de frais par chèque rejeté ⁽¹⁾ pour défaut de provision comprenant notamment : Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision Frais de rejet par chèque impayé Frais de mise en interdit Frais de lettre d'injonction Frais de recommandé Frais de déclaration	
⁽¹⁾ Le chèque pouvant être présenté au paiement plusieurs fois dans les 30 jours qui suivent le premier rejet.	
Chèque inférieur ou égal à 5.967 F CFP	3 575

Chèque supérieur à 5.967 F CFP	5 965
Blocage de provision en vue de régularisation	4 290
Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	5 252
Commission d'intervention sur rejet de chèque pour motif autre qu'impayé	3 447
<i>Emission d'un chèque sans provision - Le rejet d'un chèque sans provision entraîne une interdiction d'émettre des chèques pour une durée de 5 ans, sur tous les comptes détenus dans toutes les banques. Il est néanmoins possible à tout moment pendant cette période de régulariser sa situation pour lever l'interdiction.</i>	
Commission d'intervention sur retour chèque impayé	4 014
Frais de port (par destination)	1 404
REJET DE PRÉLÈVEMENT	
Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision	
Si l'opération est < à 20 Euros ou 2 386 F CFP	500
Si l'opération est > à 20 Euros ou 2 386 F CFP	2 386
VIREMENT PONCTUEL OU PERMANENT NON EFFECTUÉ FAUTE DE PROVISION	
Frais de rejet d'un virement SEPA pour défaut de provision	
Si l'opération est < à 20 Euros ou 2 386 F CFP	500
Si l'opération est > à 20 Euros ou 2 386 F CFP	2 386
CREDIT - ÉCHEANCES IMPAYÉES	
Commission d'intervention pour échéances impayées	8 351
+ frais de port	1 404
DÉCOUVERTS ET CRÉDITS	FCFP TTC
CRÉDIT AMORTISSABLE	
Frais de dossier	1% du capital emprunté
Commission de non-utilisation (prise trimestriellement d'avance sur la part non débloquée du crédit, dès lors que la durée de déblocage excède 3 mois et payable à compter du 4ème mois après la signature du contrat de prêt)	0,35%
Indemnités de remboursement par anticipation	4% du capital emprunté
CRÉDIT D'EXPLOITATION	
Mise en place et renouvellement crédit d'exploitation	1,00%
Minimum de facturation	72 141
Dépassement ponctuel du crédit d'exploitation autorisé :	1% du montant de dépassement
Minimum de facturation	10 562
Découvert non autorisé : commission fixe par mois + intérêts débiteurs calculés sur la base du Taux Nominal = TBBT + 12,90% (TBBT taux de base Banque de Tahiti)	2 867 + intérêts débiteurs calculés sur la base du Taux Nominal = TBBT + 12,90%
*Taux de Base de la Banque de Tahiti, TBBT, est composé d'une partie variable, le taux de la facilité de prêt marginal de l'IEOM, majorée d'une partie fixe de 5,80 points	
Ligne de trésorerie / DAV - Commission de non utilisation (prise trimestriellement d'avance sur la part non utilisée du concours)	0,90%
Commission du plus fort découvert mensuel (Plafond : montant des intérêts débiteurs)	0,18%
PRESTATIONS DIVERSES	
Frais sur états immobiliers : (Transcription et Inscription)	
* jusqu'à 10 transcriptions	923
* au delà de la 10 ^{ème} par état	77
Acte de nantissement de véhicule ou de matériel	12 974
Hypothèque maritime / aérienne	12 974
Nantissement portefeuille titres (Métropole) (parts sociales - actions) - Affaires locales + frais réels	3 859
Acte de nantissement de marchés, main levée du nantissement	12 974
Acte de nantissement de fonds de commerce	15 444
Frais sur nantissement d'assurance-vie	12 973
Frais de nantissement Bon de Caisse, Compte à Terme, Dépôt à Terme et Fertility	10 151
Frais d'étude en cas d'annulation par le client de l'offre de crédit autre qu'immobilier et consommation lorsque le contrat en vue duquel le prêt a été demandé n'est pas conclu	0,50% du montant du prêt (minimum 69 670 F CFP)
Commission de main levée partielle d'hypothèque	20 301

SERVICES ANNEXES	
Attestation d'engagement ou de non engagement	4 014
Attestation accord de crédit	4 014
Commission pour réédition ou copie de caution	8 438
Tableau d'amortissement crédit vivant	3 272
Tableau d'amortissement crédit soldé	3 927
Attestations diverses	4 014
Modification des conditions contractuelles aux entreprises	1% avec un minimum de 53 592 F CFP
Frais d'information aux assureurs	5 075
ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS	
FCFP TTC	
ÉPARGNE BANCAIRE	
Ouverture de compte à terme en F CFP	GRATUIT
Ouverture de compte à terme en devises	GRATUIT
Tenue de compte sur livret (par trimestre)	2 074
Tenue de compte en devises (par trimestre)	3 408 Soit 13 632 F CFP / an
Tenue de compte PEL/CEL	GRATUIT
Transfert CEL ou PEL dans un autre établissement	21 841
PLACEMENTS FINANCIERS	
OPÉRATIONS SUR TITRES	
Ouverture - clôture de comptes titres	5 764
Frais de passage d'ordre par courrier, fax ou e-mail (dans la limite de 6 ordres dans le même sens)	2 964
Ordre supplémentaire	229
OST (souscription, introduction, attribution)	2 468
OST Internationale	1 976
Transfert de compte (sortant France) par ligne	1 976
Transfert de compte (sortant France) minimum	6 586
Transfert de compte (sortant étranger) par ligne	9 880
Transfert de compte (sortant étranger) minimum	19 761
Frais sur ordre annulé ou tombé	GRATUIT
FRAIS DE COURTAGE	
Bourse Française (courtage et frais de marché)	
Minimum par ligne	2 090
Euros 0 à 76499,99	1,40%
Euros 76 500 à 305 000	1,30%
Euros > à 305 000	0,50%
Bourses étrangères	
Minimum	8 667
Frais de courtage par ligne	1,40%
OPCVM Hors Groupe	
Frais de courtage	7 222
Ordre de bourse française passé par TIARE NET	
Minimum par ligne	1 947
Frais de courtage par ligne	0,60%
Ordre de bourse étrangère passé par TIARE NET	
Minimum par ligne	5 188
Frais de courtage par ligne	0,70%
OPCVM	
OPCVM Groupe conventionné	GRATUIT
OPCVM Hors Groupe, frais de courtage par ligne	7 222
Commission Abonnement OPCVM (par ordre)	2 506
Commission OPCVM contingenté	PAS APPLIQUÉ

DROITS DE GARDE

Calculés sur l'évaluation boursière des valeurs arrêtées au 31 décembre de l'année antérieure, les droits de garde correspondent à la rémunération perçue par votre banque pour assurer la tenue de votre compte-titres (paiement des dividendes, suivi des opérations sur titre...).

Toutes les valeurs et OPCVM groupe conventionnés sont exonérés de commissions proportionnelles et fixes par ligne

Commission proportionnelle pour les valeurs non exonérées	
Minimum	6 074
Euros 0 à 49 999,99	0,24%
Euros 50 000 à 249 999,99	0,17%
Euros 250 000 à 499 999,99	0,12%
Euros 500 000 à 1 000 000	0,10%
Euros > 1 000 000	0,06%
Commission fixe par ligne	823

Exonération des commissions proportionnelles et fixes par ligne pour les valeurs Groupe Caisse d'épargne, fonds CLAM à capital garanti non échus souscrits avant le 31/12/2004, actions des valeurs privatisées ouvrant droit à attribution pendant 18 mois

Portefeuille constitué de valeurs Groupe conventionnées	4 118
Frais de tenue de compte titres sans position	1 449

ASSURANCE ET PRÉVOYANCE**FCFP TTC**

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement Tiare Tranquillité (formule individuelle des Professionnels et Entreprises) - Cotisation annuelle

7 325

SERVICES ET FRAIS DIVERS**FCFP TTC****CHANGE**

Serveur CHANGE	640
----------------	-----

RÈGLEMENT D'UN COMPTE DE SUCCESSION (tout type de comptes individuels ou joints)

Entre 1 FCFP et 5 000 FCFP	2 316
Entre 5 001 FCFP et 50 000 FCFP	3 380
Entre 50 001 FCFP et 300 000 FCFP	23 167
Supérieur à 300 000 FCFP	46 335

FRAIS DE LOCATION DE COFFRE-FORTSE RENSEIGNER AUPRÈS
DE VOTRE CONSEILLER**RAMASSAGE ET TRANSPORT DE FONDS CLIENTS BLINDÉS PAR POINT TOUCHÉ**

Transport de Fonds Client (Blindé Zone 1)	2 378
Transport de Fonds Client (Blindé Zone 2)	2 852
Transport de Fonds Client (Blindé Zone 3)	3 574
Transport de Fonds supplémentaire Client (Blindé Zone 1)	9 522
Transport de Fonds supplémentaire Client (Blindé Zone 2)	9 994
Transport de Fonds supplémentaire Client (Blindé Zone 3)	10 708
Transport de fonds agence et clients blindés sur Moorea par point touché	4 054
Commission de transport de fonds par million transporté (par opération de transport sur point touché au-delà du 1er million)	190

Vente de sac pour transport de fonds

Sac Transports de fonds Série 5000	7 406
Sac Transports de fonds Série 7000	15 756

RÉCUPÉRATION FRAIS DE TÉLÉCOPIE - EXPÉDITION

FRANCE - EUROPE	4 049
NOUVELLE CALÉDONIE	2 111
AUSTRALIE - NOUVELLE ZÉLANDE - FIDJI - COOK	4 750
USA - JAPON - ASIE	7 923
POLYNÉSIE FRANÇAISE	1 404
RÉCUPÉRATION DES FRAIS DE TÉLÉCOPIE	1 404

RÉCUPÉRATION DES FRAIS DE SWIFT

TARIF UNIQUE	3 803
Commission pour frais d'envoi documents par mail	3 086

ENVOI DIVERS PAR PRESTATAIRE EXTÉRIEUR (DHL, FEDEX, AUTRES)**FRAIS RÉELS + 10%**

Compte dormant (par an)	3 580
-------------------------	-------

Commission de mise à jour annuelle des dossiers juridiques	22 182
Commission d'envoi par email du solde et des mouvements journaliers en attente (par mois)	1 785
Commission de Revue Annuelle	1,00%
Minimum de facturation	70 645
Frais de renseignements interbancaires	5 544
Frais de renseignements fournis aux commissaires aux comptes	26 687
Information des cautions (par lettre et par an)	7 683
Commission sur les attestations de dépôt ou d'augmentation de capital ou de solvabilité	4 651

FRAIS DE RECHERCHE DE DOCUMENTS

Frais de recherche de documents avec ou sans photocopie, si demande non fondée	3 824
Frais de recherche de documents par photocopie additionnelle	360

FRAIS DE RECHERCHES ET PHOTOCOPIES dans le cadre des RÉQUISITIONS (art. R.213 - R.334 du Code de Procédure Pénale)

Frais de recherche de documents avec ou sans photocopie	514
Frais de recherche de documents par photocopie additionnelle	10
Art. R334 – CPP copie (délivrance autorisée de reproduction de pièces de procédure) par page	113
Copie numérisée (par support numérique quel que soit le nombre de pages figurant sur ce support)	675

FRAIS DE RECHERCHES DE DOCUMENTS ET PHOTOCOPIES DICP (Sur les prestations et frais facturés dans le cadre de l'exercice du droit de communication)

Frais correspondant à l'utilisation du matériel de photocopie, y compris la fourniture du courant électrique, tous les frais de recherche dont feraient état les contribuables pour s'acquitter des obligations qui leur incombent, frais pour la réalisation de photocopies (le feuillet)	100
--	-----

DATE DE VALEUR APPLIQUÉE AU COMPTE

DATE

Versement d'espèces	Jour de ramassage
Dépôt d'espèces au guichet	Jour de l'opération
Retrait d'espèces	Jour de l'opération
Virement émis	Jour de l'opération
Prélèvement	Jour de l'opération
Effets de commerce (LCR) au crédit	Jour de l'opération
Réception d'un virement	Jour réception des fonds
Remise de chèque(s) <i>Lorsque vous remettez un chèque à l'encaissement, le montant du chèque est, en principe, disponible dès que l'écriture de crédit apparaît sur votre compte. Toutefois, la banque du tireur du chèque bénéficie d'un délai pendant lequel elle peut en refuser le paiement. La Banque de Tahiti vous fait une avance sur le chèque remis à l'encaissement aussi longtemps que ce délai d'encaissement existe. Elle vous permet d'utiliser la provision apportée par ce chèque. La Banque de Tahiti peut refuser de faire une avance sur chèque tant que le délai d'encaissement n'est pas écoulé (le délai peut être de 4 jours ouvrés au maximum). La provision sera alors indisponible.</i>	Jour de l'opération + 4

Taux de Base de la Banque de Tahiti, TBBT, est composé d'une partie variable, le taux de la facilité de prêt marginal de l'IEOM, majorée d'une partie fixe de 5,80 points.

RÉSOUTRE UN LITIGE

VOTRE PREMIER INTERLOCUTEUR EST VOTRE AGENCE

Prenez contact avec votre Conseiller. Expliquez-lui la nature de votre contestation, donnez-lui vos raisons et précisez aussi clairement que possible ce que vous attendez de sa part. Mieux vaut prendre le temps d'une explication calme et sereine même si vous êtes sûr de votre bon droit.

Si la Banque de Tahiti a fait une erreur, il ne fait aucun doute qu'elle la corrigera. Le contact à ce niveau peut se faire par téléphone mais un rendez-vous est toujours préférable.

Si le différend avec votre Conseiller persiste après cet entretien, écrivez au Directeur de l'Agence en reprenant les points évoqués avec votre Conseiller. Son regard neuf sur le problème qui vous préoccupe permettra, dans bien des cas, de trouver une solution.

EN SECOND RECOURS : LE SERVICE RELATIONS CLIENTÈLE RESTE À VOTRE ÉCOUTE

Si aucune solution amiable n'a pu être trouvée avec votre agence, vous avez la possibilité de solliciter le service relations clientèle. Ce dernier s'engage à accuser réception dans les **10 jours ouvrables à compter de la réception de votre réclamation**, et à vous **apporter une réponse dans un délai maximum de 2 mois***

Vous pouvez nous contacter :

- Sur notre Site institutionnel www.banque-tahiti.pf, Rubrique « Réclamations »

- Par voie électronique en cliquant sur le lien suivant : contact@bt.pf

- Par courrier à l'adresse ci-dessous en y indiquant votre numéro de compte ainsi que l'objet de votre réclamation

Banque de Tahiti,

Service Relations Clientèle

38, rue François Cardella

BP 1602 98713 Papeete- Tahiti - Polynésie Française

**Pour information, concernant les réclamations liées aux services de paiement (CB, virement, prélèvement...), la Banque de Tahiti vous répondra dans un délai de résolution de 15 jours ouvrables à compter de l'accusé de réception de la réclamation. En cas d'impossibilité de répondre dans le délai imparti, le service relations clientèle vous adresse une réponse d'attente et le délai est porté à 35 jours ouvrables pour une réponse définitive.*

EN DERNIER RECOURS : LE MÉDIATEUR

Si les échanges avec votre Agence n'ont pas abouti à une solution qui vous convient, vous pouvez écrire au Médiateur dans la mesure où l'objet du litige entre dans son champ d'action tel que défini dans la Charte de la Médiation.

Attention : le recours au Médiateur n'est plus possible si une procédure judiciaire est engagée ou un jugement prononcé.

Pour faciliter le traitement de votre demande, n'oubliez pas de joindre à votre courrier toutes les pièces utiles et notamment les échanges que vous avez eus avec votre Agence et le Service Relations Clientèle.

De même, le Médiateur n'acceptera pas votre dossier si les recours auprès de l'Agence et du Service Relations Clientèle n'ont pas été exercés par écrit.

Si votre dossier est recevable, la compétence, l'impartialité du Médiateur ainsi que la possibilité de juger en équité faciliteront la recherche d'une ultime solution amiable.

Après examen du dossier le Médiateur émettra un avis et le soumettra à l'accord des deux parties. Il s'agit toutefois d'une proposition de solution que ni vous ni la Banque de Tahiti n'êtes obligés d'accepter.

Votre courrier est à adresser à :

Médiateur pour les litiges d'ordre bancaire

Médiateur auprès de la Banque de Tahiti

TSA 31359

75621 PARIS CEDEX

Dans bien des cas, la recherche d'une solution amiable reste la solution la plus rapide et la moins coûteuse avant d'intenter une action en justice. Il peut s'agir aussi d'une difficulté de communication entre vous et votre conseiller.

Médiateur de l'AMF dédié aux services d'investissement

Démarche préalable nécessaire :

Toute demande de médiation auprès de l'AMF doit avoir été précédée d'une première démarche écrite auprès de la Banque de Tahiti. En cas d'absence de réponse dans un délai de 2 mois ou de réponse insatisfaisante, vous pouvez saisir le Médiateur de l'AMF par courrier ou formulaire électronique. Il instruira alors votre dossier.

- Par courrier postal à l'adresse suivante : Médiateur de l'AMF - 17 place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02 France

- Par voie électronique via le lien suivant : <https://www.amf-france.org/fr/le-mediateur-de-lamf/votre-dossier-de-mediation/vous-voulez-deposer-une-demande-de-mediation>

DOCUMENTATION :

Charte de la Médiation de la Banque de Tahiti

Vous trouverez la Charte de la Médiation de la Banque de Tahiti sur notre site institutionnel www.banque-tahiti.pf, rubrique « Réclamation »

Rapport d'activité du Médiateur de la Consommation auprès de la Caisse d'Épargne Ile-de-France

Vous trouverez le dernier rapport d'activité à l'adresse suivante : www.mediateur-ceidf.fr/Liens-publications-et-textes

GLOSSAIRE

Liste nationale des Services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement.

1 - ABONNEMENT À DES SERVICES DE BANQUE À DISTANCE (INTERNET, TÉLÉPHONE FIXE, SMS ETC...) :
ensemble de services rendus par la banque disposant ou non d'agence ou de lieu d'accueil de la clientèle et utilisant les nouvelles technologies (internet, téléphone ...) pour réaliser à distance - tout ou partie - des opérations sur le compte bancaire.

2 - ABONNEMENT À DES PRODUITS OFFRANT DES ALERTES SUR LA SITUATION DU COMPTE PAR SMS :
le compte est débité des frais perçus au titre de l'abonnement au service des alertes ainsi que le cas échéant des frais perçus lors de chaque envoi de SMS.

3 - TENUE DE COMPTE :
l'établissement tient le compte du client.

4 - FOURNITURE D'UNE CARTE DE DÉBIT (CARTE DE PAIEMENT INTERNATIONALE À DÉBIT IMMÉDIAT) :
l'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, au jour le jour.

5 - FOURNITURE D'UNE CARTE DE DÉBIT (CARTE DE PAIEMENT INTERNATIONAL À DÉBIT DIFFÉRÉ) :
l'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, à une date convenue. Elle permet également d'effectuer des retraits qui sont débités au jour le jour sur le compte.

6 - FOURNITURE D'UNE CARTE DE DÉBIT (CARTE DE PAIEMENT À AUTORISATION SYSTÉMATIQUE) :
l'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, après vérification automatique et systématique du solde (ou provision) disponible sur son compte.

7 - RETRAIT D'ESPÈCES (CAS DE RETRAIT EN FRANC PACIFIQUE, EURO OU EN DEVICES DANS LA ZONE DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE, EURO OU INTERNATIONALE À UN DISTRIBUTEUR AUTOMATIQUE D'UN AUTRE ÉTABLISSEMENT AVEC UNE CARTE DE PAIEMENT INTERNATIONALE) :
le client retire des espèces à partir de son compte en Franc Pacifique avec une carte de paiement internationale depuis le distributeur automatique d'un autre établissement.

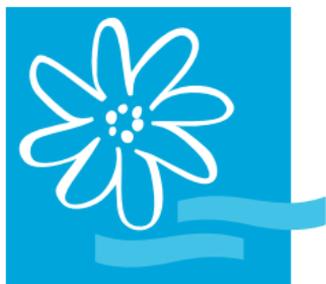
8 - COTISATION À UNE OFFRE D'ASSURANCE PERTE OU VOL DE MOYENS DE PAIEMENT :
le compte est débité des frais perçus par l'établissement au titre de la cotisation à l'offre d'assurance.

9 - VIREMENT (CAS D'UN VIREMENT SEPA OCCASIONNEL) :
l'établissement qui tient le compte vire, sur instruction du client, une somme d'argent du compte du client vers un autre compte, à titre occasionnel.

10 - PRÉLÈVEMENT (FRAIS PAR PAIEMENT D'UN PRÉLÈVEMENT SEPA) :
le client autorise un tiers (le bénéficiaire) à donner instruction à l'établissement qui tient le compte de ce client de virer une somme d'argent du compte du client vers celui du bénéficiaire. Cet établissement vire ensuite le montant considéré au bénéficiaire à la date ou aux dates convenues entre le client et le bénéficiaire. Le montant concerné peut varier. Le compte est débité des frais perçus par l'établissement pour le paiement d'un prélèvement SEPA présenté par le bénéficiaire.

11 - PRÉLÈVEMENT (FRAIS DE MISE EN PLACE D'UN MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA) :
le client autorise un tiers (le bénéficiaire) à donner instruction à l'établissement qui tient le compte de ce client de virer une somme d'argent du compte du client vers celui du bénéficiaire. Cet établissement vire ensuite le montant considéré au bénéficiaire à la date ou aux dates convenues entre le client et le bénéficiaire. Le montant concerné peut varier. Le compte est débité des frais perçus par l'établissement pour la mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA.

12 - COMMISSION D'INTERVENTION :
somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexacts, absence ou insuffisance de provision...).



Banque de Tahiti

Nous sommes là
POUR VOUS !

Vous renseigner, vous servir,
vous proposer les meilleures solutions...

Contactez l'agence Banque de Tahiti la plus proche
www.banque-tahiti.pf